



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Assemblée Générale Ordinaire
du 31 mai 2024

SOLIBRA 

BIENVENUE A SOLIBRA

ENTRÉE VEHICULES
RESPECTER LES REGLES ESSENTIELLES DE CONDUITE

20
Vitesse maximale
20 km/h


Interdiction de stationner

OBLIGATIONS

 Porter le casque de sécurité
 Porter la ceinture de sécurité
 P
Porter le gilet de sécurité
Respecter les règles de conduite





Chez nous,
la bière c'est
BOCK.



ENTREE
DELEGATION



LA BIÈRE OFFICIELLE DES ÉLÉPHANTS

CHEZ NOUS, LA BIÈRE C'EST **BOCK**.

LABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION. 6 ans



SOMMAIRE

04

Mot du Directeur Général

08

Rapport de gestion
du Conseil d'Administration

22

Les résultats de l'exercice 2023

23

Opinion des commissaires
aux comptes annuels

25

Le rapport du Président
du Conseil d'Administration

31

Les résolutions

33

Solibra en quelques chiffres

36

Pilier 1 : Ambianceurs engagés pour
le bien-être des employés
et des communautés

39

Pilier 2 : Répondre aux attentes
des clients et des consommateurs

41

Pilier 3 : Renforcer la vigilance
sur toute la chaîne de valeur

44

Pilier 4 : Accompagner la montée
en compétence des collaborateurs

47

Pilier 5 : Préserver l'environnement

51

Pilier 6 : Soutenir les communautés



L'année 2023 fut une année complexe de changement de paradigme pour SOLIBRA, après une année 2022 catastrophique en termes de résultats.

Dans un contexte économique mondial difficile et une tendance inflationniste, SOLIBRA a dû faire face à d'importants défis tant de réorganisation rapide que de repositionnement sur un marché en perpétuel mouvement, impacté par un pouvoir d'achat en berne, de mauvaises récoltes, une météo pluvieuse et l'arrivée de nouveaux concurrents.

Fort heureusement, la résilience fait partie intégrante de l'ADN de notre entreprise.

Nous réadapter aux nombreux changements du marché, c'est le défi que nous nous sommes lancés.

Pour ce faire, nous avons initié et réussi une redynamisation de notre stratégie industrielle, marketing commercial, logistique, ceci agrémenté d'innovation sur l'ensemble du périmètre.

Nos relations ont été également renforcées avec nos partenaires, une communication améliorée et une stratégie partagée, vecteurs d'un changement réussi.

L'optimisation de nos ressources a été aussi un fort axe de redressement, cela en augmentant la qualité de nos prestations.

En somme, un travail important a été réalisé, positionnant notre capital humain au coeur de nos stratégies. D'où une année 2023 ayant permis le renouveau de la SOLIBRA et une confiance retrouvée par tous.

Les perspectives de 2024 sont très encourageantes.

Notre mission : satisfaire les clients et rétablir un niveau de profitabilité acceptable.

Tout cela en respectant et développant notre culture de l'éthique, de la sécurité et de la responsabilité sociétale et environnementale en interne comme à l'externe.

SOLIBRA, Entreprise citoyenne, leader dans le secteur des boissons en Côte d'Ivoire, a plus que jamais de belles aventures à partager avec ses partenaires et ses consommateurs !

Ambianceur citoyen.



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE
2024**

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapport général des Commissaires aux Comptes
- Approbation des états financiers de synthèse SYSCOHADA de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Affectation du résultat
- Fixation du dividende et de sa mise en paiement
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme révisé et approbation desdites conventions
- Mandats des administrateurs
- Mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire
- Pouvoirs pour formalités

**NOUVEAU
PRIX**

YouZou



**LA GRANDE
BOUTEILLE**

700 F*

la bouteille de 150cl

~~**900 F***~~

~~**la bouteille de 150cl**~~

**ÉTANCHE
LA SOIF**



(*) Prix de vente conseillé

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à vos statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre société (la « Société ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et pour vous soumettre les états financiers de synthèse de la Société de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Il sera également soumis à votre approbation le renouvellement du mandat de trois de vos administrateurs et d'un des commissaires aux comptes titulaire, ainsi que la ratification de la cooptation d'un de vos administrateurs.

Les commissaires aux comptes de la Société (les « Commissaires aux Comptes ») vous donneront, dans leurs rapports, toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE

A. CONTEXTE POLITIQUE ET INTERNATIONAL

L'année 2023 a été ponctuée par plusieurs événements que l'on peut considérer comme majeurs, à commencer par le décès de l'ancien président Monsieur Henri Konan Bédié le 1er août. Chef de l'Etat de 1993 à 1999, et président du PDCI, le principal mouvement d'opposition et parti du premier président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny, celui-ci a été remplacé à la tête de ce parti d'opposition par l'ancien banquier Tidjane Thiam, à l'issue d'un congrès extraordinaire du parti qui s'est tenu le 22 décembre.

L'autre évènement significatif reste probablement le remaniement ministériel intervenu durant le mois d'octobre, avec la nomination de Monsieur Robert Beugré Mambé au poste de premier ministre, en remplacement de Monsieur Patrick Achi nommé en mars 2021 après le décès, des suites d'un cancer, de son prédécesseur, Hamed Bakayoko, qui avait lui-même succédé à Amadou Gon Coulibaly, mort en juillet 2020.

Plusieurs autres nominations ont été remarquées comme la nomination de Madame Kandia Camara à la présidence du Sénat ou de Monsieur Gilbert Koné Fofana comme Haut représentant du Président Alassane Ouattara.

Depuis la résolution des tensions liées à l'élection présidentielle de 2020, à l'issue de laquelle le Président Ouattara avait été réélu

pour un troisième mandat consécutif, la Côte d'Ivoire connaît une stabilité politique et sociale notable.

Les élections municipales et régionales de septembre 2023 se sont soldées par une large victoire du parti RHDP. Celui-ci a remporté 123 des 201 communes et 25 des 31 régions (soit 31 communes, et 7 régions de plus que lors des élections locales en 2018).

Ce double scrutin à valeur de test pour les principaux partis politiques du pays en vue de l'élection présidentielle de 2025, a été salué comme inclusif, ouvert et paisible par l'ensemble des observateurs nationaux et internationaux.

Sur le plan international, le premier évènement à noter est l'épilogue de la crise diplomatique entre le Mali et la Côte d'Ivoire au début du mois de janvier 2023. « L'affaire » des 49 soldats ivoiriens. Ces militaires membres des forces spéciales, soupçonnés d'être des "mercenaires" par les autorités maliennes avaient été condamnés à vingt ans de réclusion. Durant six mois, ils ont été au cœur d'un bras de fer politico-judiciaire entre Abidjan et Bamako. Leur libération le 7 janvier puis leur retour en Côte d'Ivoire a permis de faire baisser les tensions entre les deux pays.

De même, la Côte d'Ivoire continue d'avoir un rôle significatif en recevant ou organisant de grandes rencontres internationales. Dans ce cadre, du 29 septembre au 8 octobre 2023, Abidjan a abrité la sixième édition du Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA 2023). Sous le thème "L'agri-

culture africaine face aux défis des chocs internes et externes : Quelles innovations structurelles pour améliorer les secteurs agricoles et garantir la souveraineté alimentaire de nos pays ?", cette édition a réuni près d'un millier de structures nationales et internationales impliquées dans le secteur agricole dont le Programme alimentaire Mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture (FAO) et ONU Femmes. A l'ouverture du Salon le 29 septembre 2023, le Premier Ministre ivoirien, Patrick Achi, a souligné l'importance stratégique du secteur agricole dans l'économie ivoirienne, contribuant à hauteur de 17% du produit intérieur brut (« PIB ») et offrant 60% des emplois durables. Avec plus de 400 000 visiteurs qui ont parcouru les stands de plus de 800 exposants, le SARA 2023 a offert une vitrine unique aux agences des Nations Unies pour mettre en lumière leur engagement pour l'agriculture durable et l'autonomisation des acteurs du secteur agricole.

Le Forum 2023 de l'Alliance Internationale Anti-corruption (ICHA) de la Banque mondiale s'est tenu à Abidjan du 14 au 16 juin 2023. Ce cinquième Forum ICHA co-organisé par la Côte d'Ivoire, le réseau globe de l'ONUDC, Transparency International et Accountability Lab, a réuni plus de 350 participants d'agences gouvernementales nationales, d'autorités de lutte contre la corruption, d'agences d'enquête et de poursuites, d'organisations régionales et internationales, du secteur privé ainsi que de la société civile et du monde universitaire de plus de 80 pays.

La première édition du Salon International des Mines, de l'Énergie et des Hydrocarbures (SMEH) de l'UEMOA s'est tenue à Abidjan du 27 au 29 novembre 2023. Celle-ci a été l'occasion de promouvoir et valoriser le fort potentiel minier et énergétique de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (« UEMOA »). A la même date, s'est tenue la table ronde des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour le financement des projets de la Stratégie de Développement des Pôles Énergétiques (SDPE) et du Programme Régional de Développement de l'Économie Numérique (PRDEN). Le SDPE a identifié trois pôles énergétiques prioritaires que sont la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal, pour un coût de 14 846 milliards de FCFA sur la période 2023-2027.

Entre autres manifestations, se sont également tenus au mois de mai 2023 le Salon International du Tourisme d'Abidjan (SITA), plus grand événement africain du secteur du tourisme et le Festival international du vin d'Abidjan (FIVA) du 9 au 10 décembre 2023.

Suite à la trêve sociale entre le Gouvernement ivoirien et les centrales syndicales signée le lundi 08 août 2022 à Abidjan, le Président de la République a pris plusieurs mesures en faveur des fonctionnaires et agents de l'État à la fin de l'exercice 2022 avec effet début 2023, correspondant à un montant de l'ordre de 230 milliards de F.CFA par an :

- Extension du bénéfice de l'indemnité contributive au logement à l'ensemble des fonctionnaires et agents de l'État car environ 1/3 des agents n'en bénéficiaient pas,

- Revalorisation, à hauteur de 20 000 FCFA par mois, de l'indemnité contributive au logement pour l'ensemble des fonctionnaires et agents de l'État, y compris les Forces de Défense et de Sécurité. Cette indemnité était restée inchangée depuis 1993 pour les

fonctionnaires civils. Le Chef de l'État a décidé de revaloriser la prime mensuelle de transport restée inchangée depuis 2008,

- Revalorisation, pour la première fois depuis 1960, de l'allocation familiale qui passe de 2 500 FCFA à 7 500 FCFA par mois et par enfant, selon les modalités d'application habituelle, pour tous les fonctionnaires et agents de l'État, y compris les Forces de Défense et de Sécurité ;

- Instauration d'une prime exceptionnelle de fin d'année, représentant un tiers (1/3) du salaire mensuel indiciaire de base du mois de décembre, payée au début du mois de janvier suivant, pour tous les fonctionnaires et agents de l'État, y compris les Forces de Défense et de Sécurité.

Au niveau du privé, à noter également la revalorisation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) qui est passé de 60 000 à 75 000 FCFA à compter du 1er janvier 2023.

Malheureusement, les effets positifs de ces mesures sur le pouvoir d'achat ont été fortement atténués en raison des tensions inflationnistes post-covid générées par la guerre en Ukraine. Les mesures de plafonnement des prix respectées par les industriels sont difficilement suivies en aval de la chaîne de distribution.

Bien que le climat sociopolitique s'améliore, le climat sécuritaire reste très tendu au nord du pays. La menace terroriste djihadiste, le long des frontières nord avec le Burkina Faso et le Mali est toujours importante, malgré la mise en place par le gouvernement d'un programme de prévention des risques terroristes. Le pays fait face à un

défi humanitaire dans sa partie nord, frontalière avec le Burkina Faso, en raison de l'afflux de réfugiés. Ces personnes fuient principalement les violences djihadistes dans le pays voisin. Plusieurs accords de coopération militaire et de partage de renseignements ont été conclus avec le pays voisins ((le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana et Togo), ainsi qu'avec la France et les Etats Unis.

Par ailleurs, la France a réaffirmé son engagement début 2023 envers la Côte d'Ivoire, membre depuis 2017 du programme de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT). De l'autre côté de l'Atlantique, les Etats-Unis ont annoncé une aide de long terme (100 millions de dollars sur 10 ans) pour renforcer la résilience des régions côtières d'Afrique de l'Ouest.

La menace terroriste reste donc bien présente sur la Côte d'Ivoire.

B. CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Sur le plan macro économique, le taux de croissance du PIB de l'Union est estimé à 5,6% en 2023 contre 5,7% en 2022. L'activité économique des huit États membres de l'Union (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) est tout de même restée soutenue en dépit d'une conjoncture internationale morose et sur les défis sécuritaires et politiques dans la sous-région, notamment

L'ANNÉE 2023

A ÉTÉ PONCTUÉE PAR PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS QUE L'ON PEUT CONSIDÉRER COMME MAJEURS, À COMMENCER PAR LE DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT

M. HENRI KONAN BÉDIÉ LE 1ER AOÛT.



les tensions entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (« **CEDEAO** ») et les pays de l'Alliance des États du Sahel (Burkina, Mali, Niger).

Une croissance tout de même au-dessus de la moyenne mondiale en 2023 qui est attendue à 3,0% (contre 3,5% en 2022), selon des projections du Fonds Monétaire International (« **FMI** »).

Par ailleurs, les tensions inflationnistes se sont également atténuées, bien qu'un retournement de situation ne soit pas à écarter. Dans ce cadre, le taux d'inflation dans l'Union devrait ainsi ressortir à 3,7% sur l'ensemble de l'année 2023, après 7,4% en 2022.

La Côte d'Ivoire est devenue en 2023 la deuxième économie de la CEDEAO. Le pays prend cette deuxième place face au Ghana grâce à ses performances avec notamment un PIB nominal de 79,43 milliards de dollars fin 2023. Le Nigéria reste la première puissance économique de l'Afrique de l'Ouest.

Pour rappel, la Côte d'Ivoire contribue à plus du tiers du PIB de l'UEMOA et plus de 40% des exportations de la zone. Sa population est estimée à 28,4 Millions d'habitants (RGPH 2021), dont près de 5 Mio d'étrangers.

Selon les données publiées par la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire affichait un PIB par habitant de 2 486 dollars début 2022, devançant ainsi le Ghana et le Nigeria dont la richesse par habitant s'établissait à 2 204 dollars et 2 163 dollars, respectivement.

D'un niveau de 7,4% et 6,7% respectivement en 2021 et 2022, la croissance économique nationale devrait ressortir à 7,0% en 2023.

Avec ce rythme de croissance, la Côte d'Ivoire, désormais classée comme le dixième pays le plus prospère d'Afrique, devrait dépasser les 100 milliards de dollars de PIB d'ici 2026, selon les projec-

tions du FMI. Cette performance la positionnera parmi les huit économies les plus importantes du continent.

Ce taux traduit le "dynamisme" de l'économie ivoirienne qui devrait continuer de se "consolider" avec le nouveau programme économique et financier conclu avec le FMI et la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (« **PND** ») couvrant la période 2021-2025. En effet, la Côte d'Ivoire et le FMI ont conclu un accord pour un nouveau programme sur la période 2023-2026 d'un montant de 3,5 milliards de dollars en vue de préserver la viabilité des finances publiques et de la dette et faire progresser le programme de transformation économique dans le cadre du PND estimé à 59.000 milliards de francs CFA (près de 100 milliards de dollars).

L'inflation, qui a atteint des niveaux de 4,2% et 5,2% respectivement en 2021 et 2022, a été ramenée à 4,8% en 2023.

A noter l'évolution moins favorable des conditions financières sur le marché des capitaux dans la sous-région ouest-africaine, ayant conduit à une réduction du niveau des ressources mobilisables sur les marchés monétaire et financier.

Ce repli et d'autres facteurs tels que le déficit budgétaire projeté à 5,2% du PIB en 2023, contre 4,8% initialement attendu, ont nécessité la révision du budget 2023 de l'Etat à 12.508,7 milliards de FCFA (20,9 milliards de dollars) contre 11.694,4 milliards de FCFA (19,5 milliards de dollars) initialement prévus.

Pour relancer sa croissance économique, et ainsi, à terme, continuer de réduire l'inflation, la Côte d'Ivoire a décidé d'accélérer les réformes et investissements prévus dans son PND 2021-2025, notamment dans les secteurs de l'énergie, du BTP, des industries agroalimentaires, du commerce, des télécommunications et de l'agriculture. Abidjan a également

relancé son tourisme, avec la reprise de son programme « Sublime Côte d'Ivoire », qui vise à faire de la Côte d'Ivoire la 5e destination touristique africaine d'ici 2025, et à faire peser le tourisme pour 12% du PIB (contre 7,3% en 2019 avant la Covid-19). En matière d'hydrocarbures, enfin, le pays compte énormément sur l'entrée en production du gisement gazier et pétrolier « Baleine » découvert en 2021.

Cependant, les mesures mises en place par les autorités pour protéger la population et la poursuite des grands chantiers d'infrastructures publiques ont fortement creusé le déficit budgétaire alors que les conditions de financement se dégradent. Afin de réduire les pressions sur les finances publiques et les comptes extérieurs, les autorités ont donc de nouveau fait appel au FMI.

L'économie du pays est encore principalement basée sur l'agriculture avec un secteur primaire contribuant à 22% du PIB et employant 40% de la population active du pays.

La Côte d'Ivoire reste le premier producteur et exportateur mondial de cacao (30% de la production mondiale), l'un des trois plus grands producteurs et exportateurs de noix de cajou et un important exportateur d'huile de palme, et de café. Ce secteur primaire a connu malheureusement de grosses difficultés en 2023, avec une réduction de la production cacaoyère 2023-2024 estimée à près de 25%, liée à des conditions météorologiques défavorables, avec de très fortes pluies suivies d'une période sèche en 2023. Le volume attendu pour la campagne 2023-2024 serait donc de l'ordre de 1,9 million de tonnes contre 2,4 l'année précédente. Dès les premiers comptages de fleurs des cacaoyers au mois de mai 2023, la mauvaise récolte d'octobre à décembre était annoncée. En cours de saison, la baisse des rendements s'est confirmée. Les chiffres publiés en début d'année montrent que fin janvier 2024, les arrivées de cacao aux

ports sont de 35% inférieures à l'année précédente en Côte d'Ivoire et au Ghana.

La très forte hausse des cours résultant de ce déficit ne profite malheureusement pas aux planteurs en raison du système de régulation du marché organisé en Côte d'Ivoire (vente contractualisée et anticipée 6 à 12 mois de 80% de la récolte à l'avance).

D'autres filières comme l'anacarde et l'huile de palme sont également en difficulté à cause d'un prix bord champs considéré bien trop bas par les agriculteurs. Ces prix dégradés sont la conséquence d'une forte baisse du cours de ces produits, avec de ce fait une répercussion en amont de la filière par les exportateurs ou transformateurs locaux.

La Côte d'Ivoire reste marquée par la persistance de disparités socio-économiques. Certains indices sociaux (taux de mortalité maternelle, taux de mortalité infantile, qualité de l'éducation) sont sous les moyennes subsahariennes. Le pays se classe 159^{ème} sur 191 pays au dernier classement du développement humain des Nations Unies. Près de 80% de l'activité économique du pays relèverait de la seule ville d'Abidjan qui abrite pourtant moins du quart de la population du pays. Par ailleurs, l'économie reste encore largement informelle avec une part estimée entre 30 et 40% du PIB, l'emploi informel occupant quant à lui plus de 90% de la force de travail.

Enfin, l'année 2023 aura été de nouveau marquée par une très forte pression sur les entreprises, sous la forme de contrôles et vérifications multiples par toutes les administrations (Impôts, douanes, Commerce...), avec à la clé des tentatives de redressements très significatifs.

(Sources : FMI PEA, BAD, BANQUE MONDIALE, MOCI, COFACE, Ministère des Finances, ECOFIN, UGECI)

II. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le fait marquant de l'exercice 2023 est la conclusion de la cession de l'activité Eau minérale à la société SDTM pour un montant de 11 milliards de F.CFA, suivant un accord de cession signé le 21 novembre 2022.

A. ACTIVITÉS COMMERCIALES

L'exercice 2023 a été de nouveau marqué par une forte concurrence locale sur la bière et alcoolmix de la part du deuxième embouteilleur de la place (BRASSIVOIRE - Ivoire, Heineken, Desperados). Mais surtout par des importateurs de bières en canette distribuées principalement dans le canal des boutiques et étals (SODISPAM - Cody's). Une concurrence forte également dans les segments des Boissons gazeuses (NBCI-Planet), avec une très forte agressivité de la part de concurrents tels que le groupe SML-CI (BG FRIZI).

La Société a encore fait face en 2023 à une modification profonde du mode de consommation liée à la baisse du pouvoir d'achat constatée depuis le début de l'exercice 2022. Ce qui se traduit par une baisse significative de la fréquentation des lieux classiques de consommation comme les maquis et buvettes, au profit d'une consommation plus informelle dans le canal des étals.

Pour défendre ses positions concurrentielles et enrayer la baisse de son volume, la Société a procédé dès le deuxième trimestre de l'exercice à des promotions et animations très agressives dans les points de vente traditionnelle (maquis et bars), sur son cœur de gamme Bière ou Vin (Bock et Valpierre).

Le volume global distribué sur le marché en 2023 a été de 5.400.000 hectolitres tous produits confondus, en baisse de -4,8% par rapport à l'année précédente. A périmètre comparable (hors activité Eau minérale), ce volume est en réalité au même niveau que l'année précédente, avec une baisse principalement sur les Boissons gazeuses (-13,3%) quasiment compensée par la forte hausse constatée sur le Vin (+56,5%).

B. INVESTISSEMENTS

Le montant des investissements réalisés s'établit à 15.2 milliards de F.CFA contre 25.2 milliards de F.CFA en 2022. Le programme de modernisation de l'ensemble des usines de la Société a été maintenu en 2023 pour un montant de 5,4 milliards de F.CFA, le solde concernant principalement des emballages pour 6,4 milliards de F.CFA, et des investissements divers (agencements, parc roulant, informatique, équipements commerciaux) pour 3,4 milliards de F.CFA.

C. EFFECTIFS

L'effectif permanent de la Société a diminué de 157 personnes, passant de 1 434 salariés au 31 décembre 2022 à 1 277 au 31 décembre 2023. Cette diminution porte principalement sur du personnel de production et d'encadrement dans le cadre du plan de réduction des charges et d'ajustement des besoins par rapport à l'activité.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 547-1 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, les actionnaires sont informés, qu'à la connaissance du Conseil d'administration, aucun salarié de la Société n'était propriétaire d'actions de la Société au 31 décembre 2023.

SANS

ALCOOL

RICHE EN VITAMINES B

500
FCFA*



INFORMATIONS NUTRITIONNELLES	
QUANTITÉ TYPIQUE	POUR 100ML
Energie (en kJ et kcal)	228kJ/54kcal
Protéines	0,5g
Glucides	12,2g
Gras	8,05g
Sels	0,1g
Acides gras saturés	<0,1g
Acides gras monoinsaturés	<0,1g
Acides gras polyinsaturés	1,02mg
Cholestérol	0,3mg
Vitamines B3 (Biotin)	19,2mg
Vitamines B5	0,48mg

FORME • ÉNERGIE • VITALITÉ
BOISSON DE MALT SANS ALCOOL

INGRÉDIENTS : EAU, MALT, SUCRE, HOUBLON,
CONTIENT DE LONGS TIRAGES EN VITAMINES B.
LES MOTS MALTA, GUINNESS, L'ÉTOILE DE LA HARPE ET LES LOGOS ASSOCIÉS,
SONT DES MARQUES DÉPOSÉES.
BRASSÉE ET ÉMBOÛTILLÉE SOUS LICENCE PAR SOLIBRA, 01 BP 1304 ABIDJAN 01,
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE.
CONSCIEZ VOTRE PRÉFÉRENCE. AVANT : VOIR SUR LA BOUTEILLE.
NUMÉRO SERVICE CONSOMMATEUR : 80 00 00 10
serviceconsommateurs@castel-irique.com / SITE WEB : WWW.SOLIBRA.CI

(*) Prix détail conseillé

V-2889/CSP/D/23



D. RÉSULTATS FINANCIERS

Les états financiers de synthèse ont été établis selon les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, conformément aux nouvelles dispositions du SYSCOHADA révisé entré en vigueur depuis le 1er janvier 2018.

Le chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice s'établit à 272,669 millions de F.CFA, en hausse de +14,7% par rapport à celui de l'année précédente qui s'élevait à 237.808 millions de F.CFA.

La baisse du volume a été compensée par un effet favorable lié principalement au mix vente (hausse du poids du Vin et baisse de l'Eau minérale).

Pour défendre ses positions concurrentielles, la Société a maintenu tout au long de l'exercice 2023 son programme volontariste de modernisation et d'extension de sa capacité de production, augmenté l'ensemble de son parc d'emballages, et déployé la force de vente de sa filiale de distribution Ivoirienne de Distribution « IDIS » (« IDIS ») dans l'intérieur du pays.

Le résultat d'exploitation de la période est en forte hausse pour se situer à 16,806 millions de F.CFA contre 7,111 millions de F.CFA au 31 décembre 2022.

La forte amélioration de ce résultat provient principalement de la hausse du prix de vente moyen, d'une meilleure maîtrise des consommations d'intrants de production, de la baisse de l'ordre de 50% des frais de marketing, et de la réduction de 8,2% des principaux frais (transport, services extérieurs).

Le résultat financier de l'exercice est impacté par la levée d'emprunts réalisée dans le courant de l'exercice 2022 pour un montant total de 45 milliards de F.CFA. Le total remboursé durant l'exercice 2023 est de 9,8 milliards de F.CFA contre 14,6 milliards de F.CFA

l'année précédente. Le solde des emprunts bancaires à la fin de l'exercice 2023 s'établit à 33,3 milliards de F.CFA.

Après incorporation du résultat net de notre filiale de distribution IDIS pour un montant de 17.732.819.350 F.CFA et comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net final de l'exercice progresse de manière significative, passant à 15.077.690.218 F.CFA en 2023 contre 1.217.298.916 F.CFA à fin 2022. A noter que ce résultat net comprend également la plus value générée par la cession de l'activité Eau pour un total de +6,2 milliards de F.CFA.

Malgré l'effort soutenu par sa filiale de distribution IDIS sur ses encaissements clients, et la levée de ses emprunts supplémentaires pour le financement de son programme de redressement en 2022, la trésorerie de la Société reste tendue avec une situation nette en légère dégradation entre les deux exercices (-3.8 milliards de F.CFA).

III. ACTIVITES ET RÉSULTATS DE LA FILIALE DE LA SOCIETE

Pour un volume distribué de 5.400.000 hectolitres, tous produits confondus, notre filiale de distribution IDIS a réalisé un chiffre d'affaires de 329,360 millions de F.CFA en 2023 contre 317,657 millions de F.CFA l'année précédente (+3,7%).

Le résultat net de la société IDIS passe de 29.739.723.556 F.CFA en 2022 à 17.732.819.350 F.CFA en 2023. Cet écart défavorable est essentiellement lié à un tarif d'achat de ses marchandises plus élevé que l'année précédente.

IV. PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les états financiers de synthèse tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net d'un

montant de **15.077.690.218** de **F.CFA**.

La réserve légale étant au plafond nous vous proposons l'affectation et la répartition du résultat de l'exercice 2023 suivante :

Bénéfice net :

15.077.690.218 F.CFA

Report à nouveau des exercices antérieurs

83.183.208.739 F.CFA

Bénéfice distribuable

98.260.898.957 F.CFA

Distribution d'un dividende

global de **(4.938.252.000 F.CFA)**

Affectation au Report à nouveau

93.322.646.957 F.CFA

Si vous approuvez la proposition d'affectation du résultat ci-dessus, il serait ainsi distribué à chacune des 1.646.084 actions composant le capital social, un dividende unitaire brut de 3.000 F.CFA correspondant à un dividende net de 2.700 F.CFA, après règlement de l'impôt retenu à la source de 10%.

La mise en paiement de ce dividende pourrait être fixée à compter du jour de l'Assemblée, avec un décalage de son règlement (15 jours ouvrés minimum) compte tenu des dispositions de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan (« BRVM ») au sujet des opérations sur titres le cas échéant.

Nous vous précisons par ailleurs, que le solde du poste report à nouveau serait alors porté d'un montant de 83.183.208.739 F.CFA à un montant de 93.322.646.957 F.CFA.

V. EVÈNEMENTS IMPORTANTS ENTRE LE 31 DÉCEMBRE ET LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT RAPPORT

Conformément à l'article 138 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, l'évènement important survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établisse-

Nouvelles Canettes

425f*
33cl

450f*
33cl

500f*
33cl

500f*
50cl

400f*
33cl

500f*
33cl



(*) Prix détail conseillé



ment du présent rapport concerne essentiellement la suspension de la cotation du titre de la Société par la BRVM pendant six mois à compter du 1er avril 2024, pour motif de non-respect des dispositions en matière de volume minimum de titres composant le flottant. La Société réfléchit avec ses Conseils aux différentes options permettant de solutionner ce dossier, et revenir très rapidement vers la BRVM ainsi que son actionnariat.

VI. PREVISIONS POUR L'EXERCICE 2024

De manière générale, l'activité de l'exercice 2024 pourrait être encore marquée par les effets du conflit entre l'Ukraine et la Russie, favorisant une tendance inflationniste et le durcissement des conditions financières sur les marchés de capitaux, ainsi que l'accentuation des défis sécuritaires en Afrique de l'Ouest, du fait de l'instabilité politique dans les pays du Sahel.

En 2024, la Côte d'Ivoire devrait de nouveau voir sa croissance portée par l'augmentation des investissements structurels, ainsi que par la consommation privée influencée par la baisse de l'inflation, avec 6,5 % de croissance prévue.

Les investissements publics resteront importants, en particulier dans les infrastructures et équipements collectifs, dans le cadre du PND (PND, 2021-2025) (extension du port d'Abidjan, construction d'un métro à Abidjan...). Ces projets du PND soutiendront l'investissement privé, malgré les conditions de financement dégradées par les politiques monétaires restrictives des bailleurs de fonds. L'accélération de la mise en œuvre du PND 2021-2025 portera principalement sur le lancement ou l'inauguration de projets structurants tels que le parc des expositions d'Abidjan, la section Tiébisou-Bouaké de l'Autoroute du Nord, les autoroutes de sortie Est et Ouest d'Abidjan et l'autoroute de contournement d'Abidjan, le

5ème pont d'Abidjan, sans compter la mise en service d'importantes infrastructures sanitaires.

Le commerce extérieur bénéficiera de la hausse de la production pétrolière et gazière en raison de la récente mise en exploitation par le groupe italien ENI d'un important gisement off-shore (projet Baleine). Le lancement de la production a commencé en 2023 et devrait s'intensifier en 2024 pour porter la production à 150 000 barils par jour contre 30 000 barils actuellement.

La croissance économique de la Côte d'Ivoire devrait donc être nettement plus dynamique que celle de la moyenne des pays d'Afrique Sub-saharienne en 2024.

Les revenus de l'Etat devraient donc progresser en 2024 et atteindre 16% du PIB, un niveau qui reste néanmoins bien inférieur aux 20% recommandés par l'UEMOA.

Dans ce contexte, le budget de l'Etat pour l'exercice 2024 s'élève à 13,721 Milliards FCFA (20,9 Milliards EUR), en hausse de 10% par rapport au budget révisé 2023.

Les principales hypothèses qui soutiennent les projections du budget 2024 sont, entre autres, un taux de croissance réelle de l'économie de 7% selon les autorités ; plutôt optimiste par rapport aux projections du FMI qui le situent à 6,5%. En outre, dans la continuité de la consolidation budgétaire, le déficit budgétaire global baisserait à 4% du PIB en 2024, contre 5,2% du PIB attendu en 2023. Cette trajectoire d'ajustement budgétaire est également en ligne avec les engagements pris par les autorités dans le cadre du programme conclu avec le FMI.

De fait, si l'embellie économique projetée est saluée, elle cache quelques inquiétudes au niveau social. En moins d'un an, l'électricité a fait l'objet d'un second « réajustement tarifaire ». Il est de 10 % en plus pour tous les utilisateurs

de l'énergie électrique après la hausse également de 10% en juillet 2023, touchant principalement les entreprises. La deuxième augmentation est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2024 sur l'ensemble des abonnés, et pourrait avoir un impact sur le pouvoir d'achat des populations selon certains observateurs.

Enfin, deux ans après le Cameroun, la Côte d'Ivoire a accueilli la 34e édition de la Coupe d'Afrique des nations (« CAN ») du 13 janvier au 11 février 2024. Après un début chaotique, les Éléphants ont finalement remporté la compétition en battant, en finale, le Nigeria. Avec des investissements de 1,3 milliard d'euros (900 milliards de F.CFA), cette compétition a servi de catalyseur pour le développement des infrastructures. Cette somme a été dépensée dans la construction de quatre stades ultramodernes, ainsi que la rénovation des installations existantes et du parc hôtelier. Les infrastructures de transport ont également fait l'objet d'une amélioration considérable, avec des autoroutes prolongées et des routes rénovées, toutes conçues pour faciliter les déplacements pendant le tournoi. Si cette CAN organisée par la Côte d'Ivoire a été une réussite sur le plan de l'organisation, mais surtout sur le plan sportif, avec comme clou du spectacle, le sacre des Éléphants de Côte d'Ivoire, économiquement, elle est diversement appréciée et n'a pas apporté aux producteurs de boissons tout le volume escompté.

A. PERSPECTIVES DE CONTINUATION DE L'ACTIVITÉ

Au regard du contexte international actuel, et compte tenu de la baisse de consommation significative constatée dans les canaux de vente traditionnels, tout exercice de prévision s'avère difficile et doit nécessairement rester prudent et réaliste.

La Société mettra en œuvre, en 2024, toutes les mesures permettant d'assurer la continuité et la rentabilité de ses activités et préserver la solidité de sa structure financière. A cet effet, la Société maintiendra son plan de redressement et de restauration de sa profitabilité, s'appuyant pour rappel sur les axes de progrès suivants :

- Optimisation et simplification du portefeuille produits ;
 - Reconquête commerciale sur l'ensemble du territoire national ;
 - Optimisation de la saturation et de la gestion de l'outil industriel ;
 - Optimisation des dépenses logistiques et marketing ;
 - Réduction des frais fixes de structure et augmentation de la productivité ;
 - Optimisation et réduction des achats locaux indirects ;
- Réduction du besoin en fond de roulement pour améliorer la trésorerie courante.

L'objectif principal pour l'exercice 2024 de la Société sera d'augmenter le volume global distribué de +3%, et d'augmenter de nouveau son résultat net vs N-1.

Le montant des investissements budgétés pour l'exercice devrait rester significatif avec une enveloppe globale de 19,7 milliards de F.CFA.

Ces investissements seront concentrés essentiellement sur la rénovation et l'augmentation de la capacité de l'outil existant avec une nouvelle ligne de conditionnement mixte pour l'usine de Yopougon, pour une amélioration des rendements, de la sécurité des personnes et de la protection de l'environnement. Ce programme pourra néanmoins être revu à la baisse si nécessaire au regard des éventuelles contraintes économiques rencontrées durant l'exercice.

B. EVOLUTION DE LA SITUATION DE LA TRÉSORERIE

La situation de trésorerie prévisionnelle de l'exercice 2024 restera tendue mais en nette amélioration par rapport à l'exercice précé-

dent. Le remboursement de la dette bancaire représentera 10,6 milliards de F.CFA et amènera le niveau de la dette d'emprunt à 22,7 milliards de F.CFA.

C. PLAN DE FINANCEMENT

Restant à l'écoute d'opportunités en matière de conditions de refinancement et d'optimisation financière accessibles sur le marché bancaire, la Société étudie l'option d'avoir recours à l'emprunt bancaire durant la deuxième moitié de l'exercice 2024. Cette opération prendrait la forme d'une augmentation et d'un reprofilage de sa dette actuelle pour lui permettre de mieux couvrir ses emplois de trésorerie « durables » à venir sur le moyen terme (achats d'équipements, emballages, matériel commercial..).

VII. INFORMATIONS DIVERSES

A. PERFORMANCES INDUSTRIELLES

Les investissements industriels de l'exercice 2023 permettant de consolider la capacité, accroître la qualité de production, et d'améliorer la sécurité et l'environnement de nos sites de production ont porté essentiellement sur :

- a) Finalisation et démarrage d'une station de traitement des eaux de process (STEP) à Bouaflé ;
- b) Nouvelle filtration de bière pour l'usine de Treichville ;
- c) Réception et démarrage de la mise en œuvre d'une station de nettoyage à chaude (CIP) pour l'usine ZI2, Ex-LBI ;
- d) Remplacement des deux cuves pour la bière filtrée à l'usine de Yopougon ;
- e) Début des travaux pour une extension du hangar des produits finis (1440 m²) à l'usine de Bouaflé ;
- f) Développement du projet « deuxième source d'eau » pour l'usine de Bouaflé, avec un démarrage progressif à partir de 2024 et une finalisation en 2025.

Sur le plan industriel, les actions d'amélioration menées ont permis

d'améliorer la freinte Bière de 4,4% à 3,8%, nous permettant de passer en première position au niveau du groupe Castel (le « Groupe »).

En matière de consommation énergétique, les mesures de pilotage et d'amélioration continue nous ont permis de réduire notre impact sur l'Environnement, eau -13,1%, électricité -4,1 %, mais avec une légère augmentation du besoin de vapeur de l'ordre de +3,7%.

Enfin, pour lui permettre de continuer à améliorer ses performances industrielles tout en maîtrisant son impact sur l'environnement, la sécurité et la santé de ses travailleurs, la Société s'est engagée dans une démarche de certification de ses systèmes de management ISO 45001 et ISO 14001. Par ailleurs la sécurité sanitaire des produits étant au cœur de nos préoccupations, un système de management FSSC 22000 a été mis en œuvre avec un objectif de certification, au plus tard, en 2024.

B. TRAVAUX DU COMITÉ ETHIQUE

1. Actions du Comité Ethique au cours de l'exercice 2022

Le Comité Ethique local a mené plusieurs actions en 2023 portant principalement sur :

- La mise en œuvre de formations sur le Code de conduite à l'endroit des nouveaux entrants ;
- Le lancement de la procédure de gestion des conflits d'intérêts et de la campagne de déclaration des conflits d'intérêts ;
- La formation et la sensibilisation des cadres et agents de maîtrise sur les déclarations de conflits d'intérêts ;
- La mise en œuvre du plan d'action de la cartographie des risques identifiés en 2022 ;
- La promotion du dispositif d'alerte et le traitement des signalements.

Dans le cadre du déploiement du programme de conformité,

plusieurs actions de formation ont été réalisées.

Il s'agit entre autres de :

- Formations sur le Code de conduite à l'endroit des nouveaux entrants. Ces formations, désormais systématiques, ont été assurées par les chefs de service RH et par le responsable audit interne ;
 - Sessions de formations et de sensibilisation à l'endroit du personnel à l'occasion de la journée de la lutte contre la Corruption. Elles ont été animées par les référents éthiques, et avaient pour but de créer un cadre d'échange avec le personnel ;
 - De formations sur la déclaration des conflits d'intérêts destinées aux cadres et aux agents de maîtrise, avec pour but de les sensibiliser davantage sur la question.
- Au total, 315 collaborateurs ont été formés en 2023.

Par ailleurs, le Comité Ethique a procédé à la mise en œuvre de la cartographie des risques.

A fin 2023, le taux de mise en œuvre est de 90%. Ces actions qui portaient essentiellement sur l'organisation d'une formation sur les principes essentiels de la loi sur la Concurrence à l'endroit des directeurs centraux, des juristes, des chefs de produits et de division ; la mise en place d'une note instruction visant à limiter les interactions avec les « Personnes exposées politiquement » (PEP), et la mise en œuvre d'une communication visant à rappeler les règles d'Or du Contrôle Interne du Groupe. La mesure restante est la rédaction d'une procédure d'achat prévue pour 2024.

Le Comité Ethique a également procédé à la promotion du dispositif d'alerte et de signalement du Groupe. Ce dispositif met à la disposition des collaborateurs une plateforme permettant de rapporter tout comportement violant le Code de conduite, les procédures internes ou la loi, et de prémunir ainsi le Groupe, ses filiales ou ses collaborateurs de tout préjudice. Enfin, un plan de communication sur le Code de conduite a été

déployé tout au long de l'année. Les thématiques retenues ont porté sur le harcèlement sexuel, les conflits d'intérêts, le respect des collaborateurs, le respect de la concurrence, la confidentialité et la consommation responsable de l'alcool, les cadeaux et invitations.

2. Objectifs du Comité Ethique pour l'exercice 2023

Les principaux objectifs du Comité Ethique pour l'exercice 2024 sont les suivants :

- La rédaction et la finalisation de la nouvelle procédure achat ;
- Le déploiement du nouvel outil de déclaration en ligne des Conflits d'Intérêts ;
- La mise en place d'un plan de formation sur le Code de conduite et le dispositif d'alerte ;
- La mise en place d'un plan de communication continue sur le Code de conduite ;
- Le déploiement du programme de contrôle interne Groupe ;
- Le contrôle spécifique des prestataires de mise à disposition de personnel (régularité sociale, fiscale et Responsabilité Sociale d'Entreprise (« RSE »)).

C. TRAVAUX EN MATIERE DE RSE

La Société se positionne comme une entreprise responsable et citoyenne dans l'écosystème industriel ivoirien. En 2023, la Société a démontré son engagement tant au niveau environnemental, économique et social à travers une stratégie basée sur les piliers de sa politique RSE :

- 1) Pilier 1 : Renforcer la sécurité des conditions de travail.
- 2) Pilier 2 : Répondre aux attentes des clients et des consommateurs.
- 3) Pilier 3 : Accompagner la montée en compétences des collaborateurs.
- 4) Pilier 4 : Préserver l'environnement.
- 5) Pilier 5 : Soutenir les communautés.

Pilier 1 : Renforcer la sécurité des conditions de travail

La sécurité étant une priorité majeure pour la Société, celle-ci a mis en place les ressources humaines, techniques et financières nécessaires afin de réduire les accidents du travail, et de créer des conditions de travail sûres pour ses employés.

La Société s'est engagée dans la mise en place d'un système de gestion de la sécurité et santé au travail selon le référentiel ISO 45001. Ainsi, une politique robuste de gestion de la sécurité et santé au travail a été établie et communiquée à tout le personnel.

Le développement d'une véritable culture sécurité vient soutenir cette stratégie de façon durable à travers un programme de sensibilisation et communication innovant et dynamique, ainsi que la mise en place des « observations sécurité » accessibles à tous. Des séances de bien-être, des quizz, des concours SST, des sessions de reconnaissance des meilleures performances ainsi que des exercices de simulation ont été organisés. Par ailleurs, des minutes sécurité sont envoyés régulièrement par mail et des quarts d'heures sécurité sont véhiculés à l'endroit du personnel et des prestataires. Une induction sécurité vidéo a été mise en place à l'endroit de tous les visiteurs et les formations sécurité à l'endroit du personnel ont été renforcées.

La Société s'engage pour la sensibilisation à la sécurité routières vis-à-vis des communautés et de ses employés. Elle a ainsi formé des formateurs aptes à délivrer des formations à la conduite défensive. De plus, la Société a accompagné l'AFESB (Association des femmes de Bouaflé) dans une vaste campagne pour sensibiliser les usagers de la route aux comportements responsables, en vue d'une réduction des accidents de la route.

Forts de ces acquis, l'année 2023 a été marquée par des résultats probants :

1- La Société a obtenu pour la première fois, la certification de ses trois sites de productions principaux (l'usine de Treichville, les usines de Yopougou Zone industrielle 1 et Bouaflé) à la norme internationale de management de la sécurité et santé au travail. (ISO 45001);

2- Les unités industrielles de Yopougou ZI1, Yopougou ZI2 et de LBI ont enregistré 0 accident avec arrêt de travail durant l'année 2023.

- Activités planifiées en 2024
Certification ISO 45001 version 2015 multisite ;
- Renforcement du programme de visite sécurité opérationnelle avec la Direction ;
- Développer le programme de sécurité basée sur le comportement ;
- Assurer la réalisation des plans de contrôle de sécurité et le suivi des plans d'action associés ;
- Développer les compétences sécurité des équipes à travers un programme adapté ;
- Développer un programme de communication et de reconnaissance autour des règles qui sauvent ;
- Assurer la bonne implémentation des procédures opérationnelles ;
- Développement d'un programme de sécurité routière adapté.

Pilier 2 : Répondre aux attentes des clients et des consommateurs

La satisfaction des consommateurs

La satisfaction des consommateurs et de la population est au cœur de nos réflexions et de nos actions.

Nous sommes engagés dans un processus d'amélioration continue de la qualité par la certification ISO 9001 de notre système de management depuis 2005. En 2023, nous avons obtenu :

- la certification FSSC 22000 pour notre site de Bouaflé ;
- le suivi N°1 FSSC 22000 pour notre site de Yopougou ;
- le suivi N°2 9001 V 2015 pour tous nos sites (UA/UB/LBI/UY) et IDIS

Par ailleurs nous avons mis en place un centre de relation client désormais entièrement fonctionnel.

Les programmes « Jeunesse responsable » et « Consommation responsable »

La Société a lancé en 2023 un programme d'accompagnement des adolescents, élèves de 14 ans et plus, afin de développer les compétences de vie courante leur permettant d'être des jeunes citoyens responsables.

Le programme dénommé « Jeunesse Responsable » consiste à mener des sensibilisations, des activités pratiques, des coachings et de l'accompagnement vis-à-vis des jeunes impliquant directement les clubs EDHC en milieu scolaire. Il s'élabore autour de trois axes que sont :

- 1- Engagement civique et citoyen des jeunes ;
- 2- La résilience et consommation responsable ;
- 3- La promotion de l'environnement santé et vie saine.

Ce programme valorise l'engagement citoyen et civique des élèves à travers leur participation active sous la supervision des professeurs. C'est dans ce cadre qu'après le lancement du 29 octobre 2023, des ateliers de formations ont été organisés dans plusieurs écoles des communes de Treichville, Marcorry, Koumassi et Port Bouet. Ces ateliers ont vu la participation de 104 éducateurs qui seront en charge de sensibiliser 1 560 élèves en 2024.

En mai 2023, une campagne de sensibilisation sur la non-consommation d'alcool au volant, dans les rues de Bouaflé a été réalisée en collaboration avec l'association des femmes des employés de l'usine de Bouaflé. Les pictogrammes de prévention sont présents de façon permanente sur nos emballages.

Ces pictogrammes et les actions de sensibilisation terrain de nos équipes ont contribué à la sensibilisation des personnes vulnérables .

Une campagne de sensibilisation à la non-consommation d'alcool au volant a été conduite en décembre 2023 à l'endroit de nos employés et de nos consommateurs à travers le digital et la communication interne.

Activités planifiées en 2024

- Certification de renouvellement ISO 9001 version 2015 de la Société ;
- Démarche de mise en œuvre d'un système de gestion de la sécurité des denrées alimentaires : FSSC 22000 sur les sites de UA et LBI ;
- Lancement d'une enquête de satisfaction clients et consommateurs de grande envergure ; Lancement d'une enquête de satisfaction des parties intéressées pertinentes ;
- Déroulement du programme FOOD SAFETY CULTURE ; Campagne non-consommation d'alcool au volant ;
- Programme jeunesse responsable, CONCOURS PEACE.

Pilier 3 : Accompagner la montée en compétences des collaborateurs

Le développement de la compétence des collaborateurs est un pilier fort de la stratégie RSE de la Société.

Nous avons entamé un processus de développement des compétences des cadres. Plusieurs cadres ont participé aux formations diplômantes MDE en matière de management et de gestion administrative. Cette démarche de formation continue vise à faire monter en compétences et à préparer certains managers, à prendre des responsabilités plus importantes dans la société.

La chaire Castel a permis la formation et professionnalisation d'ingénieurs agronomes diplômés ou en fin de cycle et porteurs de projets dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire, afin de leur apporter des compétences entrepreneuriales complémentaires. A cet effet, elle a permis à cinq

jeunes porteurs de projet de bénéficiaire d'un stage d'immersion au sein de la Société.

Activités planifiées en 2024

- Mettre en œuvre le Plan de formation 2024 (formations obligatoires, besoins exprimés ou développement individuel) ;
- Développer des partenariats avec des établissements de formation ;
- Formation à l'outil Castel Talents des RH, et des cadres.

Pilier 4 : Préserver l'environnement

La protection de l'environnement est également l'une des priorités de la Société, avec un engagement pour la pérennité de notre environnement, ainsi que pour les générations actuelles et futures.

Dans ce cadre, une solide stratégie environnementale a été établie. Celle-ci vise à réduire les déchets tout en augmentant le recyclage formel, et repose également sur l'optimisation des ressources en eau et en énergie, tout en contribuant à limiter réchauffement climatique.

L'année 2023 a donc été marquée par la mise en place d'un système de management environnemental et le suivi de notre conformité aux exigences légales. Ainsi l'usine de Yopougon zone industrielle a maintenu sa certification ISO 14001 version 2015.

On peut citer comme projets implémentés en 2023 : la remise en conformité du circuit d'air, du réseau de vapeur et de condensat de certaines de nos usines, la modernisation de la laveuse casier G3 à l'usine de Treichville, l'installation de détecteur de mouvement dans les salles électriques.

Les deux usines opérant dans la zone industrielle de Yopougon disposent d'une station d'épuration dont les paramètres sont suivis régulièrement afin de rejeter une eau conforme à la réglementation. L'année 2023 a été marquée par la livraison d'une station d'épuration dernière génération à Bouaflé. Cette station, fonctionnant avec des boues

actives, sera la première station en Côte-d'Ivoire à traiter à la fois des eaux usées et à produire du biogaz permettant d'alimenter les chaudières.

L'investissement pour cette station avoisine les 5 milliards de Francs CFA, ce qui démontre l'engagement de la Société pour la protection de l'environnement. Les travaux de construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées ont débuté au niveau de l'usine de Treichville.

En 2023, le suivi efficace des déchets, du système de collecte et de valorisation ainsi que le développement de nouveaux circuits de valorisation ont permis de valoriser 93% des déchets banals générés dans nos usines.

Nous menons plusieurs actions en faveur des communautés pour la préservation de l'environnement. Ainsi, la Société a contribué à développer plusieurs activités de nettoyage et de collecte de déchets plastiques notamment lors du marathon vert et du nettoyage du bassin du Gourou.

La Société a également initié en 2023 le projet « Gare propre » au niveau de deux gares de la commune d'Abidjan (programme d'éducation à l'hygiène et aux écogestes sur le tri des déchets, tout en permettant de valoriser les déchets plastiques issus de la collecte).

Cette initiative a été saluée par les pouvoirs publics pour son impact positif sur l'environnement et la santé publique.

La Société a également participé au reboisement dans la région désertique du Worodougou. Les avantages de cette action sont : la lutte contre l'érosion des sols et des inondations fréquentes dans la zone, une protection contre les pollutions pour garantir une eau disponible et de qualité, la protection du point de captage de l'usine, la lutte contre des constructions anarchiques dans les zones inondables, la création d'un puit carbone pour la lutte contre le changement climatique, et le renforcement de la biodiversité avec la réintroduction d'espèces en voie de disparition.

Activités planifiées en 2024

- Certification ISO 14001 sur tous les sites de la Société ;
- Finalisation de construction et mise en service de la station d'Épuration de Treichville ;
- Développer de nouveaux circuits de valorisation des déchets ;
- Communications digitales sur nos acquis liés au développement durable ;
- Mise en place de programmes de sensibilisation et de formation ;
- Mise en place et renforcement du tri sélectif ;
- Actions de préservation de la biodiversité ;
- Développement de système de valorisation des déchets post-consommation ;
- Renforcement de la communication sur l'utilisation du verre.

Pilier 5 : Soutenir les communautés

La promotion de l'entrepreneuriat

Le Prix PIERRE CASTEL vise à soutenir la croissance de la jeunesse entrepreneuriale africaine. Créé en 2018, le Prix soutient des initiatives portées par de jeunes entrepreneurs dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. A chaque édition, les entreprises accompagnées sont retenues pour leur résilience, leur capacité à préserver et valoriser les ressources, à favoriser l'autonomisation des jeunes et des femmes, et à contribuer au développement des systèmes alimentaires, en améliorant les productions et pratiques agricoles ainsi que la création de valeur.

Le Prix récompense chaque année des entrepreneurs âgés de 18 à 45 ans, ayant la nationalité ivoirienne et résidant en Côte d'Ivoire. Ils sont sélectionnés par des jurys et comités de sélection à l'issue d'un dispositif intègre et objectif. L'accent est mis sur l'esprit entrepreneurial, la viabilité du projet de développement, et l'impact de celui-ci sur l'écosystème territorial. En 2023, trois jeunes entrepreneurs ont donc été primés avec un

total de 18,5 millions de F.CFA de prix distribués et un accompagnement sous forme de coaching, pour leur permettre de continuer à développer leurs projets respectifs. La Société, dans le cadre de ses actions de promotion de l'entrepreneuriat, a reçu en 2023 le « Prix d'Excellence de la Meilleure Aide à l'entrepreneuriat 2022 ». Prix décerné par l'ONG HOPE OF HUMANITY qui oeuvre pour l'autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire.

Solidarité

La Société a offert des produits de première nécessité, de soins, éducatifs et un apport financier, aux enfants orphelins malades du sida dans le cadre Programme National de la Prise en charge des Enfants Orphelins. Le 06 septembre 2023, la Société a permis aux femmes et aux mineurs incarcérés de la prison de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA), de bénéficier de session d'échange, d'écoute ainsi que de matériels de première nécessité afin de leur permettre d'accéder à un mieux-être face aux conditions difficiles et précaires auxquels ils sont sujets en prison.

Dans le cadre de sa RSE, la Société a orchestré, en collaboration avec une trentaine d'ONG et associations, des célébrations de Noël dans diverses régions ivoiriennes. Cette initiative vise à apporter de la joie à plus de 10 317 enfants démunis ou orphelins pendant les fêtes de fin d'année.

Education

En collaboration avec l'ONG Les Zinzins du Bonheur, la Société a fait don de fournitures scolaires à plus de cent enfants issus de quartiers défavorisés pour la rentrée scolaire de l'année 2023. Ces dons visent à favoriser la réussite scolaire des enfants défavorisés et à soutenir les enseignants dans leur mission.

La Société a également apporté son appui au Lycée Sainte Marie de Cocody, dans le cadre de la célébration de l'Excellence et du Mérite de l'année scolaire 2022-2023. En effet, au cours du mois de juin, la Société a offert des kits éducatifs aux quatre (04) meilleures élèves et un Prix spécial au meilleur encadreur.

Activités planifiées en 2024

Prix Pierre Castel 2024 ;
Ecole primaire de BOUAFLE ;
Orphelinat de MONDOUKOU ;
Station de déchocage (autoroute sud-nord) ;
Des actions de mécénat orientées sur l'autonomisation des femmes, l'éducation, la solidarité, la culture, l'accès à l'eau et l'environnement.

D. TRAVAUX EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES

En matière de ressources humaines, plusieurs actions ont été menées en 2023, en particulier au niveau de la planification straté-

gique des effectifs, du management des risques avec la santé et la sécurité au travail, du climat organisationnel, la culture d'entreprise, et du développement individuel ou collectif.

Planification stratégique des effectifs :

- Un réajustement des effectifs en fonction des volumes de production a été mené, avec les actions suivantes :
- L'arrêt des contrats à durée déterminée (CDD) non indispensables (116 contrats CDD non renouvelés) ;
- Un plan de départ à la retraite volontaire concernant 38 personnes ;
- L'ajustement de l'effectif des temporaires en fonction du volume d'activité.

Santé et sécurité au travail (gestion des risques) :

- La santé étant un pilier de notre politique RSE, nous avons investi dans l'achat de 6 défibrillateurs avec une formation des utilisateurs, permettant ainsi une meilleure prise en charge de nos travailleurs en cas d'urgence.
- Nos cinq usines sont dotées chacune d'une ambulance moderne et équipées pour assurer l'évacuation du personnel.
- Dans une démarche plus préventive, nous avons procédé à l'amélioration de notre dispositif de dépistage des maladies chroniques à travers des examens de sang biologiques, l'audiométrie pour le personnel des postes générant une puissance sonore supérieure à 75 dB (décibel), le frottis cervico-vaginal pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, et la mammographie pour celui du cancer du sein.
- Développement des Ressources Humaines :
Nous avons continué notre processus de transformation digitale. Les outils mis en place en 2022, à savoir la page carrière SOLIBRA et notre page employeur sur un site professionnel dédié sont toujours très fréquentés. Dans le cadre de la promotion de notre « marque » employeur, nous avons participé à plusieurs événe-

Solibra soutient les communautés :

- ✓ La promotion de l'entrepreneuriat
- ✓ Solidarité
- ✓ Education

ments à destination des jeunes. Ainsi, la Société a participé aux événements suivants :

- Les forums des stages à Yamoussoukro et à Abidjan organisés par le cabinet Empower ;
- Les journées des Entreprises du Centre des Métiers de l'Électricité de la CIE ;
- Les journées des Entreprises de l'INPHB à Yamoussoukro ;
- Le SARA édition 2023.

Nous avons reçu au total 140 stagiaires au cours de l'année 2023. Cet effectif se répartit comme suit :

- 94 stagiaires hommes
- 46 stagiaires femmes

La direction industrielle étant au cœur de notre activité, celle-ci a accueilli un tiers de cet effectif de stagiaires, le restant étant réparti dans les autres directions.

Nous portons une attention particulière à la formation et à l'intégration des jeunes dans notre organisation. S'investir dans la formation de la jeunesse est une priorité stratégique, car cette action vise à garantir et à pérenniser notre activité.

En ce qui concerne la formation, nous avons réalisé 92 actions de formation sur l'année avec 2 882 agents formés, et un taux de participation aux formations de 88 %. Nous avons effectué 8.4 heures de formation par salarié.

Objectifs 2024

L'année 2024 sera consacrée à la consolidation de notre stratégie de transformation digitale et organisationnelle, et à la modernisation de notre système d'évaluation de la performance. Cette mise à jour du système sera déployée uniquement sur la population des cadres.

Ce changement vise à améliorer la qualité des évaluations, et surtout à travailler autour d'un objectif commun qui sera décliné sur l'ensemble des directions. L'objectif sera également de conti-

nuer à communiquer avec nos partenaires sociaux pour maintenir un bon climat social, mais aussi garantir le bon déroulement de nos opérations d'exploitation courantes.

Enfin, dans le cadre de l'harmonisation des systèmes d'information du Groupe, la Société participera à la mise en place d'un nouveau logiciel de paie Corporate.

VIII. MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Les mandats d'administrateur de Monsieur Jean-Claude PALU, Monsieur Michel PALU et de la Société des Brasseries et Glacières Internationales « BGI » venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de les renouveler pour une nouvelle période de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Nous vous informons également que Monsieur Gil MARTIGNAC a démissionné de ses fonctions d'administrateur avec effet au 11 octobre 2023 à minuit.

Le Conseil lors de sa réunion du 10 novembre 2023 a pris acte de cette démission et remercié Monsieur Gil MARTIGNAC pour son implication au sein du Conseil d'Administration de la Société.

Le Conseil a décidé de pourvoir au remplacement du mandat laissé vacant par Monsieur Gil MARTIGNAC par la cooptation de Monsieur Gregory CLERC, pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Gil MARTIGNAC, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous vous proposons par conséquent de ratifier, lors de l'Assemblée, la cooptation de Monsieur Gregory CLERC en remplacement de Monsieur Gil MARTIGNAC.

IX. MANDAT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

Le mandat de co-Commissaire aux Comptes titulaire du cabinet Pricewaterhouse Coopers venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

• • •

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique, vos Commissaires aux Comptes vont vous présenter les rapports général et spécial au titre de l'exercice 2023. Vous aurez à approuver les termes et conclusions du rapport spécial et les conventions qui y sont mentionnées.

• • •

Conformément aux dispositions légales, le Rapport du Président mentionné aux articles 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique est annexé au présent rapport de gestion.

Les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux.

Le Conseil d'Administration remercie tout le personnel de la Société pour sa compétence, sa motivation et son dévouement.

**LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

SOCIETE DE LIMONADERIES ET DE BOISSONS RAFFRAICHISSANTES D'AFRIQUE SOLIBRA

Compte de résultat au 31/12/2023

(en millions de FCFA)	2023	2022
CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	311 395	281 880
Achats de matières, marchandises & variation de stocks	81 185	70 543
Autres Achats & charges externes	159 437	146 770
VALEUR AJOUTEE	70 773	64 567
Charges de personnel	29 568	29 221
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	41 205	35 345
Transfert de charges	839	701
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes	25 237	28 935
RESULTAT D'EXPLOITATION	16 807	7 112
Produits Financiers	5	7
Charges Financières	5 527	4 143
RESULTAT FINANCIER	-5 521	-4 137
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	11 285	2 975
Résultat hors activités ordinaires	7 542	-889
Impôts sur le résultat	3 750	869
BENEFICE NET	15 078	1 217

Bilan au 31/12/2023

(en millions de FCFA)	2023	2022
ACTIF		
Charges Immobilisées		
Immobilisations incorporelles	34 888	34 900
Immobilisations corporelles	140 691	153 149
Immobilisations Financières	841	962
Actif Immobilisé	176 420	189 011
Stocks	103 874	102 701
Créances et emplois assimilés	46 123	37 751
Actif circulant	149 997	140 452
Trésorerie - Actif	1 281	4 639
Ecart de conversion-Actif	0	0
Total Actif	327 698	334 102
PASSIF		
Capital primes et réserves	137 832	136 614
Résultat net de l'exercice	15 078	1 217
Autres capitaux propres	0	0
Capitaux propres	152 909	137 832
Dettes financières diverses	60 195	69 241
Provisions financières pour risques et charges	7 914	7 498
Dettes financières et ressources assimilées	68 110	76 739
Clients avances reçues	1 505	5 274
Fournisseurs d'exploitation & d'investissement	31 055	44 249
Dettes Fiscales, sociales et autres dettes	17 308	13 580
Passif Circulant	49 868	63 103
Trésorerie - Passif	56 696	56 210
Ecart de conversion-Passif	116	218
Total Passif	327 698	334 102

Tableau des Flux de trésorerie au 31/12/2023

(en millions de FCFA)	2023	2022
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement globale	32 233	30 093
Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0
Cessions d'immobilisations corporelles	11 003	112
Cessions d'immobilisations Financières	217	0
Augmentation de Capital par apports nouveaux		
Augmentation Autres dettes Financières	0	45 000
Variation du besoin de financement	-22 882	-17 583
Total Ressources	20 571	57 622
EMPLOIS		
Dividendes	0	7 111
Charges immobilisées		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	154	181
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 096	24 998
Acquisition d'immobilisations Financières	119	79
Remboursement autres dettes Financières	9 046	13 378
VNC/cessions d'immobilisations		
Variation du besoin de Financement		
Total Emplois	24 414	45 746
Variation de trésorerie	-3 843	11 875

Projet d'affectation des résultats de l'exercice 2023 non approuvé par A.G.O.

(en FCFA)	
Résultat net de l'exercice	15 077 690 218
Report à nouveau antérieur	83 183 208 739
Résultat distribuable	98 260 898 957
Dividendes Bruts	4 938 252 000
Report à nouveau	93 322 646 957

NB: "Comptes certifiés par les commissaires aux comptes"

“

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes du système comptable OHADA (SYSCOHADA).

”

Source : Rapport général des commissaires aux comptes

**Nouveau
prix**

250F*
Format 30cl



(*) Prix détail conseillé



GUINNESS

**TA GRANDE
GUINNESS À**

1.250F

— 65CL —



18+

À CONSOMMER AVEC MODÉRATION
WWW.DRINKIQ.COM

(*) prix de vente conseillé

V-6656/CSP/D/24



RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA COMPOSITION, LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 831-2 et 831-3 du nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique entré en vigueur le 5 mai 2014 (l'« Acte Uniforme »), le président du Conseil d'Administration (le « Président ») a soumis le présent rapport qui a été approuvé par le Conseil d'Administration le 18 avril 2024.

I - MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux règles de l'Acte Uniforme et aux articles 23 à 34 des statuts (les « Statuts ») de la Société de Limonaderies et Boissons Rafraichissantes d'Afrique « SOLIBRA » (la « Société ») qui décrivent en détail les modalités relatives à la participation des actionnaires aux assemblées générales, tout actionnaire peut participer aux assemblées générales, par lui-même, par mandataire ou en votant par correspondance. Les administrateurs non-actionnaires peuvent également y participer avec voix consultative.

II - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme et aux stipulations statutaires, les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale ordinaire et le conseil d'administration (le « Conseil d'Administration ») peut procéder à des nominations provisoires.

Le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et quinze membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par l'Acte Uniforme, en cas de fusion.

La durée de leurs mandats est de six années, et ils sont rééligibles.

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'Administration de la Société était composé de six administrateurs :

- **Monsieur Jean-Claude PALU**,
Président du Conseil d'Administration ;
- Société des Brasseries et Glacières Internationales « BGI » (« BGI ») dont le représentant permanent est
Madame Laurence DEQUATRE,
Administrateur ;
- **Monsieur Michel PALU**,
Administrateur ;
- **Monsieur Guy DE CLERCQ**,
Administrateur et membre du Comité d'Audit ;
- **Monsieur Gregory CLERC**,
Administrateur et membre du Comité d'Audit ;
- **Madame Mariam DJIBO**,
Administrateur

III - MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Les mandats et fonctions exercés dans toute société en Côte d'Ivoire par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont les suivants :

- **M. Jean-Claude PALU**
- Mandats et fonctions chez Solibra : Président du Conseil d'Administration.
- Autres mandats et fonctions : Administrateur de la société SUCAF Côte d'Ivoire.
- **Mme Laurence DEQUATRE**
- Mandats et fonctions chez Solibra : Représentant permanent de BGI, Administrateur.
- **M. Michel PALU**
- Mandats et fonctions chez Solibra :

Administrateur.

-Autres mandats et fonctions : Administrateur de la société SUCAF Côte d'Ivoire, gérant de la société ITS AOC.

- **M. Guy DE CLERCQ**

- Mandats et fonctions chez Solibra : Administrateur et membre du Comité d'Audit.

- Autres mandats et fonctions : Administrateur de la société SUCAF Côte d'Ivoire.

- **M. Gregory CLERC**

- Mandats et fonctions chez Solibra : Administrateur et membre du Comité d'Audit.

- **Mme Mariam DJIBO**

- Mandats et fonctions chez Solibra : Administrateur.

- Autres mandats et fonctions : SOGEMED-PISAM : Administrateur
SICOMED : Administrateur

- **M. Cyril SEGONDS**

- Mandats et fonctions chez Solibra : Directeur Général.

- Autres mandats et fonctions : Gérant de la société IDIS.

IV - CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme et aux stipulations des Statuts, le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que nécessaire. Les Administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par le Président du Conseil d'Administration, par tous moyens, au lieu de réunion désigné dans la convoca-

tion. Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de la séance est prépondérante.

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme, le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède en outre aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Les règles de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration sont fixées par les Statuts de la Société et son fonctionnement n'est pas régi par un règlement intérieur. Pour chaque Conseil d'Administration, un ordre du jour de la réunion est établi et adressé à chaque administrateur avec sa convocation. En outre, les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Les séances du Conseil d'Administration sont présidées par le Président du Conseil d'Administration et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, le Conseil d'Administration désigne, à chaque séance, celui de ses membres présents qui doit présider la séance. Le Conseil d'Administration peut désigner, à chaque séance, un Secrétaire, lequel peut être choisi même en dehors de ses membres.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les administrateurs à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les ques-

tions importantes.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux qui sont remis aux administrateurs dans les meilleurs délais et au plus tard lors de la convocation du prochain conseil d'administration.

Au cours de l'exercice 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois et a notamment été appelé à se prononcer sur les points suivants :

Séance du 03 février 2023

- Nomination du Directeur Général,
- Pouvoirs pour formalités.

Séance du 14 avril 2023

- Activité de la Société et arrêté des états financiers de synthèse Syscohada de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Arrêté des états financiers de synthèse IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Proposition d'affectation du résultat,
- Conventions réglementées,
- Mandat d'administrateur,
- Modification de la dénomination sociale de la Société,
- Arrêté des termes du rapport de gestion et du texte des résolutions,
- Convocation de l'Assemblée Générale Mixte,
- Questions diverses.

Séance du 10 novembre 2023

- Mandat d'administrateur,
- Mandat d'un membre du Comité d'Audit,
- Conventions réglementées,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour formalités.

V - LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur Général assure la direction générale de la Société. Il la représente dans ses rapports avec les tiers.

Pour l'exercice de ces fonctions, il est investi des pouvoirs les plus étendus qu'il exerce dans les limites de l'objet social, sous réserve de ceux expressément attribués aux assemblées générales ou spécialement réservés au Conseil d'Administration par des dispositions légales ou statutaires.

Dans ses rapports avec les tiers, il engage la Société par les actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins que la Société ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, sans que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

VI - PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations et avantages des mandataires sociaux sont déterminés conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme. L'assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leurs activités et à titre d'indemnités de fonction, une somme fixe annuelle qu'elle détermine souverainement. Le Conseil d'Administration répartit ensuite les indemnités de fonction entre ses membres comme il l'entend.

VII - REMUNERATION ET AVANTAGE DE TOUTE NATURE VERSES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le montant global net des indemnités de fonction allouées au Conseil d'Administration par l'assemblée générale tenue le 4 mai 2017 a été de 49.200.000 F.CFA aucun administrateur n'a reçu d'avantages en nature.

Au cours de l'exercice 2023, aucun mandataire social ne s'est vu attribuer de titre de capital, de titre de créances ou de titres donnant

Doppel

ENERGY MALT

SANS ALCOOL

NOUVEAU



350F*
Format 30cl

500F*
Format 33cl

V-3436/CSP/D/23

(*) Prix de vente conseillé

Déconseillée aux enfants, femmes enceintes / allaitantes et personnes sensibles à la caféine
Teneur élevée en caféine 31,5 mg/100 ml.



accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créances.

VIII - ENGAGEMENT PRIS AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucun engagement n'a été pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux au titre de l'exercice 2023.

IX - APPLICATION D'UN CODE DE GOUVERNANCE

Le code de gouvernance des sociétés cotées (le « **Code** ») est entré en application depuis le 1er janvier 2023.

Les sociétés cotées ont une période transitoire de 03 ans pour se mettre en conformité.

Ce Code regroupe un ensemble de bonnes pratiques à mettre en œuvre, et permettra aux entreprises cotées d'organiser plus efficacement leur fonctionnement (Assemblée des actionnaires, Conseil d'Administration, etc.). Depuis la fin du premier trimestre 2023, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a débuté un ensemble de missions auprès des sociétés cotées pour s'assurer du niveau de mise en exécution des dispositions du Code.

La Société s'applique à travailler continuellement à améliorer ses bonnes pratiques déjà existantes en matière de gouvernance.

X - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Les procédures de contrôle interne mises en place par la Société ont pour but de s'assurer de la fiabilité des états financiers de synthèse et de sa gestion financière, et de maîtriser les risques inhérents à son activité.

Les activités et les résultats de ce processus de contrôle interne et de management des risques sont contrôlés par le Comité d'Audit.

L'organisation du contrôle interne et de gestion des risques s'articule de la façon suivante :

• ORGANISATION ET PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le suivi de la gestion de la Société est assuré par le Directeur Administratif et Financier et son équipe du Contrôle de Gestion qui établit les budgets et prévisions à court et moyen terme, analyse les écarts de réalisation et élabore les tableaux de bord.

La rentabilité financière des activités de la Société est contrôlée par le Directeur Administratif et Financier et son équipe comptable encadrée par le Directeur Financier adjoint.

Le contrôle interne est assuré par deux auditeurs internes placés sous la responsabilité de la Direction Générale.

Les contrôles internes réalisés au siège social de Solibra et au sein de ses établissements, sont complétés par l'intervention des commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèse semestriels et annuels.

• PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES

Afin d'identifier et d'évaluer les principaux risques auxquels la Société peut être confrontée, les procédures suivies pour effectuer les contrôles sont les suivantes :

- Procédures de suivi des actifs et passifs à court terme ou exigibles : celles-ci consistent à effectuer des inventaires des stocks et des immobilisations. Elles sont validées par la direction Générale de la Société.

- Procédures spécifiques de maîtrise des fraudes ou erreurs. Les risques peuvent être détectés et évalués grâce aux contrôles suivants :

- Contrôle des actifs circulants (clients, débiteurs divers) : le personnel en charge du

contrôle de gestion suit l'évolution des encours clients chaque mois.

- Contrôle du passif circulant (fournisseurs, état, personnel, créiteurs divers).

- Contrôle des opérations de trésorerie : au regard des risques importants que peuvent concentrer ces opérations, les rapprochements bancaires sont établis dans des délais raisonnables et sont supervisés par une personne de niveau cadre. Les tables de délégations de signatures sont étroitement contrôlées.

Afin de pallier ces faiblesses et renforcer son contrôle interne pour la mise en place des mesures compensatoires portant sur les risques identifiés dans sa cartographie des risques, la Société a procédé à une autoévaluation de son dispositif de contrôle comptable et interne sous la direction de l'Audit interne du groupe Castel (le « **Groupe** ») en 2022. Un plan d'action portant sur l'ensemble des contrôles internes clés par domaine (120 points de contrôle) a été posé pour leur formalisation ou leur amélioration suivant le cas.

La Direction industrielle a de son côté établi une procédure de contrôle et les taux de freintes sont calculés dans les différentes usines en suivant cette procédure unifiée. Les risques de nature juridique sont suivis par un service dédié. Les risques inhérents à l'exploitation et aux opérations de la Société sont couverts par des assurances spécifiques.

Par ailleurs, un code de conduite du Groupe (le « **Code de Conduite** ») est entré en vigueur au sein de la Société courant 2018 mettant en œuvre un programme de conformité visant essentiellement à prévenir les risques de corruption et de trafic d'influence.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de conformité, un comité d'éthique a été créé au sein de la Société (le « **Comité Ethique** »). Ce Comité Ethique est composé de quatre personnes (du Directeur Général, du Directeur Administratif et Financier et de deux Référents Ethiques Locaux), et a

notamment pour rôle de s'assurer de la communication du Code de Conduite et de son bon respect.

Ce Comité Ethique s'est réuni à quinze reprises durant l'exercice 2023 pour examiner l'avancement des travaux en cours et traiter les sujets portés à son attention.

La Société a maintenu son effort sur la mise en œuvre de son programme de conformité durant l'exercice 2023.

Le Comité Ethique a mené plusieurs actions en 2023 portant principalement sur :

- la mise en œuvre de formation sur le Code de Conduite à l'endroit des nouveaux entrants ;
- le lancement de la procédure de gestion des conflits d'intérêts et de la campagne de déclaration des conflits d'intérêts ;
- la formation et la sensibilisation des cadres et agents de maîtrise (AM) sur les déclarations de conflits d'intérêts ;
- la mise en œuvre du plan d'action de la cartographie des risques 2022 ;
- la promotion du dispositif d'alerte et le traitement des signalements.

Dans le cadre du déploiement du programme de conformité, plusieurs actions de formation ont été réalisées. Il s'agit entre autres :

- de formations sur le Code de Conduite à l'endroit des nouveaux entrants. Ces formations, désormais systématiques, ont été assurées par les chefs de service ressources humaines et par le responsable audit interne ;
- de sessions de formation et de sensibilisation à l'endroit du personnel à l'occasion de la journée de la lutte contre la corruption. Elles ont été animées par les référents éthiques, et avaient pour but de créer un cadre d'échange avec le personnel ;
- de formations sur la déclaration des conflits d'intérêts destinées aux cadres et aux agents de maîtrise, avec pour but de les sensibiliser davantage sur la question.

Au total, 315 collaborateurs ont été formés en 2023.

Par ailleurs, le Comité Ethique a procédé à la mise en œuvre du plan de la cartographie des risques.

A fin 2023, le taux de mise en œuvre est de 90%. Ces actions qui portaient essentiellement sur l'organisation d'une formation sur les principes essentiels de la loi sur la Concurrence à l'endroit des directeurs centraux, des juristes, des chefs de produits et de division ; la mise en place d'une note instruction visant à limiter les interactions avec les « Personnes exposées politiquement » (PEP), et la mise en œuvre d'une communication visant à rappeler les règles d'Or du Contrôle Interne du Groupe.

La mesure restante est la rédaction d'une procédure d'achat prévue pour 2024.

Le Comité Ethique a également procédé à la promotion du dispositif d'alerte et de signalement du Groupe. Ce dispositif met à la disposition des collaborateurs une plateforme permettant de rapporter tout comportement violant le Code de Conduite, les procédures internes ou la loi, et de prémunir ainsi le Groupe, ses filiales ou ses collaborateurs de tout préjudice.

Enfin, un plan de communication sur le Code de Conduite a été déployé tout au long de l'année. Les thématiques retenues ont porté sur le harcèlement sexuel, les conflits d'intérêts, le respect des collaborateurs, le respect de la concurrence, la confidentialité et la consommation responsable de l'alcool, les cadeaux et invitations. Objectifs du Comité Ethique pour l'exercice 2024 :

Les principaux objectifs du Comité Ethique pour l'exercice 2024 sont les suivants :

- la rédaction et la finalisation de la nouvelle procédure achat ;
- le déploiement du nouvel outil de déclaration en ligne des Conflits d'Intérêts ;
- la mise en place d'un plan de formation sur le Code de Conduite et le dispositif d'alerte ;
- la mise en place d'un plan de communication continue sur le Code de Conduite ;
- le déploiement du programme de contrôle interne Groupe ;

• PROCÉDURES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Afin d'élaborer l'information financière et comptable destinée aux actionnaires, l'organisation en place est la suivante : la production des informations comptables et financières de la Société est assurée sous le contrôle de la Direction Administrative et Financière. Les états financiers consolidés de la Société font l'objet d'un traitement manuel après extraction de la balance générale des deux sociétés. La Direction Administrative et Financière assure également la gestion de la trésorerie de la Société.

Les systèmes informatiques de gestion reposent sur un ERP Groupe (M3 Bevsoft) pour les ventes, la Gestion des Stocks MPC et PDR, les approvisionnements, et la comptabilité Générale et Analytique. Des logiciels (Paie, GMAO) sont interfacés à notre ERP (M3) pour couvrir l'ensemble des besoins de Gestion.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJECTIFS DU COMITÉ ETHIQUE POUR L'EXERCICE 2023 :

Les principaux objectifs du Comité Ethique pour l'exercice 2024 sont les suivants :

- ✓ La rédaction et la finalisation de la nouvelle procédure achat ;
- ✓ Le déploiement du nouvel outil de déclaration en ligne des Conflits d'Intérêts ;
- ✓ La mise en place d'un plan de formation sur le Code de Conduite et le dispositif d'alerte ;
- ✓ La mise en place d'un plan de communication continue sur le Code de Conduite ;
- ✓ Le déploiement du programme de contrôle interne Groupe.



VALPIERRE

VIN ROUGE DE TABLE



2.000f*
Format 1L

1.000f*
Format 50cl

600f*
Format 33cl

DISPONIBLE
DANS TOUS VOS MAQUIS

Le Bon Vin de chez Nous

(*) Prix détail conseillé

RELATION CLIENT (Appel Gratuit) : 800 000 10
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ - À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de synthèse SYSCOHADA de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration et qui se soldent par un bénéfice net de **15.077.690.218 F.CFA**.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide, sur proposition du Conseil d'Administration, la réserve légale étant au plafond, d'affecter le bénéfice de l'exercice 2023 d'un montant de 15.077.690.218 F.CFA de la manière suivante:

Bénéfice net	15.077.690.218 F.CFA
Report à nouveau des exercices antérieurs	83.183.208.739 F.CFA
Bénéfice distribuable	98.260.898.957 F.CFA
Distribution d'un dividende global de	(4.938.252.000 F.CFA)
Affectation au Report à nouveau	93.322.646.957 F.CFA

Elle fixe le dividende brut unitaire à 3.000 F.CFA pour chacune des 1.646.084 actions composant le capital social, correspondant à un dividende net de 2.700 F.CFA, après règlement de l'impôt retenu à la source de 10%.

La date de mise en paiement de ce dividende est fixée à compter de l'Assemblée.

L'Assemblée prend acte que compte tenu des dispositions de la BRVM au sujet des opérations sur titres, il y aura un décalage de 15 jours ouvrés minimum pour son règlement.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'Acte Uniforme révisé au titre de l'exercice 2023, approuve les termes et conclusions de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide de renouveler dans ses fonctions d'administrateur, pour une durée de six ans qui se terminera lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029, Monsieur Jean-Claude Palu dont le mandat est venu à expiration à la présente Assemblée.

Monsieur Jean-Claude Palu a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide de renouveler dans ses fonctions d'administrateur, pour une durée de six ans qui se terminera lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029, Monsieur Michel Palu dont le mandat est venu à expiration à la présente Assemblée.

Monsieur Michel Palu a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide de renouveler dans ses fonctions d'administrateur, pour une durée de six ans qui se terminera lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029, la Société des Brasseries & Glacières Internationales « BGI » dont le mandat est venu à expiration à la présente Assemblée.

La Société des Brasseries & Glacières Internationales « BGI », dont le représentant permanent est Madame Laurence Dequate, a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait ce mandat et qu'elle n'exerçait aucune fonction et n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide de renouveler en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029, le mandat du Cabinet PricewaterhouseCoopers dont le mandat est venu à expiration à la présente Assemblée.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

**NOUVELLE
RECETTE**

6,5%
Vol./Alcool

50cl

PROMO

2 bouteilles à

1.000F

La bouteille de 50cl à **500F***

Du 1^{er} au 31 décembre 2023



**UN GOÛT PUISSANT
À DOMPTER!**

V- 5781/CSP/D/23



(*) Prix de vente conseillé

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION. ☹️🚫🍷

• SOLIBRA EN QUELQUES CHIFFRES •

Données 2024



1 665

Emplois Directs



5

Usines



300 000

Emplois Indirects
(Prestataires - Sous Traitants staff bar)



21

Marques



87

Références Produits



5 563 328

Ventes HL



237

Milliards de Chiffres d'affaires
en 2023



Côté à la Bourse
des Valeurs Mobilières
d'Abidjan



17

Milliards Investissements
2023



4 115 210 000

de capital

SOMBREROS

THE MEXICAN SPIRIT

33cl

LE CASIER DE 33 BOUTEILLES

9.000^F*

50cl

LE CASIER DE 12 BOUTEILLES

5.200^F*



RSE (Rapport Annuel)

RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

**Nous
COLLECTONS,
RÉUTILISONS et
RECYCLONS le verre.**



La politique RSE
de SOLIBRA repose
sur 6 piliers



Eco-citoyenne
et solidaire

RENFORCER LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La sécurité, une priorité majeure pour créer des conditions de travail sûres pour ses employés.

Ainsi, **une politique robuste** de management de la sécurité et santé au travail repose sur **une approche préventive et sur le développement d'une culture sécurité**.

Cela nous a permis d'obtenir pour la première la fois la certification notre système de Management de la sécurité santé au travail conformément à la norme ISO 45001 version 2015.



Les usines de SOLIBRA Bouaflé, Treichville,
Yopougon zone industrielle 1

Certifiées ISO 45001 SST
(Sécurité et Santé au Travail)

Grâce aux programmes de préventions mis en place, SOLIBRA a réalisé 365 jours sans accident avec arrêt de travail.

FÉLICITATIONS

RECORD SÉCURITÉ DES USINES



ZÉRO ACCIDENT AVEC ARRÊT DE TRAVAIL

SUR NOS SITES DES USINES YOP ZI 1- 2 & VIN

Parmi les activités mises en œuvre pour réaliser ces bonnes performances. On peut citer :



Sensibilisation régulière du personnel, des transporteurs et des prestataires



Première édition de la campagne SST (santé sécurité au travail)



Elaboration et mise en œuvre du plan de management SST (Sécurité Santé au travail) en impliquant les travailleurs et leurs représentants



La standardisation des procédures



Renforcement des Inspections à travers les pcs (plan de contrôle sécurité)



Favoriser le bien-être des employés à travers des programmes de relaxation et des visites médicales préventives

SOLIBRA SENSIBILISE SES EMPLOYÉS ET LES COMMUNAUTÉS À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

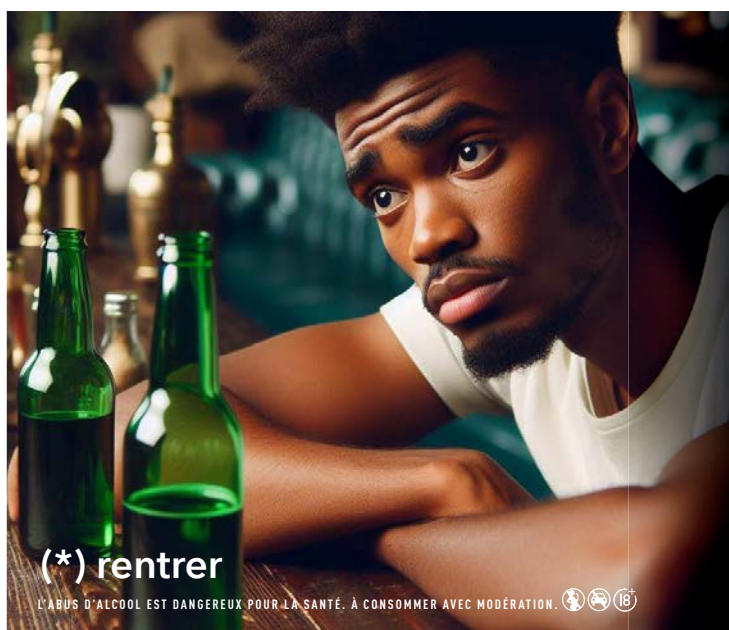
SOLIBRA s'investit activement dans la sensibilisation à la sécurité routière, tant auprès de ses employés que des communautés locales. En partenariat avec l'AFESB (Association des femmes...), elle a mené une campagne de sensibilisation visant à promouvoir des comportements responsables sur la route pour réduire les accidents. De plus, en collaboration avec l'OSER et la DGTT, SOLIBRA a lancé un programme de sécurité routière sur toutes ses usines, sensibilisant près de 1000 employés et prestataires, y compris les femmes des employés, afin de diffuser cette culture de sécurité routière dans leur entourage.



SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ORGANISÉE PAR L'AFESB À BOUAFLE





CAMPAGNE DIGITALE ET INTERNE 0% D'ALCOOL AU VOLANT



CHAMPION
SI TU ES FATIGUÉ, FAUT DJÔ*
TES BIÈRES SERONT TOUJOURS LÀ !

SOLIBRA mène régulièrement des campagnes de sensibilisation visant à éduquer ses consommateurs à adopter des comportements responsables, notamment en ce qui concerne la consommation d'alcool. Ces campagnes encouragent à la modération et à la prise de décisions responsables pour préserver leur vie.

(*) rentrer

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.   18



LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES AU CŒUR DE NOTRE PRÉOCCUPATION

Chez SOLIBRA, la satisfaction de nos clients est notre priorité absolue. Nous sommes constamment à l'écoute de leurs besoins et de leurs attentes. Nos produits vont bien au-delà d'être simplement des boissons rafraîchissantes ; ce sont des créations minutieusement élaborées pour offrir une expérience gustative exceptionnelle.

C'est pourquoi, en 2023, nous avons entrepris le processus de certification du système de Management de la Sécurité des denrées alimentaires FSSC 22000. Cette démarche vise à garantir la qualité et à fournir des produits sains et sûrs à nos consommateurs.

Certification du système de Management de la sécurité des denrées alimentaires : FSSC 22000
USINE ZONE INDUSTRIELLE -1 & BOUAFLE



MISE EN PLACE UN CENTRE DE RELATION CLIENT ENTIÈREMENT FONCTIONNEL / CALL CENTER SOLIBRA



Le Centre de Relation Client SOLIBRA (CRC-SOLIBRA) a commencé ses activités le 1er novembre 2023. Sa mission principale est de répondre attentivement à chaque demande formulée par nos clients et partenaires.

Le Centre de Relation Client est équipé pour gérer diverses requêtes, allant des commandes de produits aux réclamations concernant la qualité, ainsi que toutes les questions relatives à l'entreprise.

Chacune de nos actions vise à garantir une prise en charge optimale des besoins de nos clients, car leur satisfaction reste notre priorité absolue.

Le Centre de Relation Client est joignable **24h/24** et **7jrs/7** au **800 000 10**.

MARKETING & CONSOMMATION RESPONSABLE

Notre politique de communication responsable fait partie intégrante de notre stratégie marketing



Les communications se font de façon régulière à travers les panneaux d'affichage, les campagnes digitales, et les campagnes médias.



Les pictogrammes de prévention sont présentes de façon permanente sur nos boissons alcoolisées. Les sensibilisations à la consommation responsable sont régulièrement faites sur le terrain.

Programme jeunesse responsable



Nous avons lancé le Programme Jeunesse Responsable, une initiative visant à sensibiliser les jeunes à la consommation responsable.

Ce programme engage les élèves à adopter des comportements positifs et réfléchis, tout en leur fournissant les outils nécessaires pour devenir des leaders responsables au sein de leur communauté. Plus de 104 adolescents formés pour sensibiliser, coacher et accompagner leur paire à la consommation responsable et à la résilience à travers leur engagement civique et la promotion d'un environnement sain.



SOLIBRA vous fait des offres sur mesure.

SOLIBRA

ON EST OKOHI!

Pour tous vos événements,
anniversaire,
mariage,
baptême,
funérailles,
sortie d'enfant,
fête de famille,
fête institutionnelle...

Nous nous engageons à maintenir les normes les plus élevées en matière de conformité aux réglementations en vigueur et aux principes du Code de conduite. Pour nous, chaque action compte, chaque décision est guidée par l'intégrité et le respect des normes éthiques.

Dans notre quête d'excellence, nous ne marchons pas seuls. Nous soutenons et accompagnons nos partenaires commerciaux dans leur démarche de responsabilité sociétale.

Pour toutes vos questions et préoccupations, vous pouvez contacter le comité éthique composé de

M. Cyril SEGONDS, Directeur Général, Président du comité éthique.

M. Pierrick POUSSARD, Directeur Administratif et Financier.

M. Jean-Luc MOBIO, Directeur Ressources Humaines

Mme Emmanuella MOULOD, Directrice des Relations Extérieures et du Juridique

Mme Laetitia DEHOULE-BROU, Responsable Audit et Contrôle Interne

Engagements des partenaires commerciaux



POUR SIGNALER TOUT COMPORTEMENT ALLANT À L'ENCONTRE DU CODE DE CONDUITE

J'ai le choix



WWW



Je scanne ici



Ou je me rends sur groupe-castel.gan-compliance.com

Je peux aussi contacter le **Comité Éthique**

Beaufort

PREMIUM QUALITY LAGER

CÉLÉBREZ LES FÊTES AVEC L'ÉDITION LIMITÉE !
MÊME GOÛT, MÊME PRIX*



(*) Prix de vente détail conseillé • V-5260/CSP/D/23 • L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À BOIRE AVEC MODÉRATION



ENGAGER DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

À l'occasion de la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption, une sensibilisation sur les bonnes pratiques conformes aux règles du groupe a été organisée.

En tant qu'entreprise responsable, il incombe à chaque membre du personnel d'agir en gardien de l'éthique et de veiller à son respect.

Les membres du comité éthique de SOLIBRA ont dispensé une formation sur les bonnes pratiques à adopter face à la corruption sur les différents sites de l'entreprise.



SÉMINAIRE RSE DES PRESTATAIRES



Le séminaire visait à présenter les engagements de Solibra, ainsi que les défis et enjeux mondiaux en matière développement durable afin de les impliquer dans la démarche RSE, capitale, pour la pérennité des entreprises.

**NOUVELLE
FORCE DE LA NATURE**
7,5%



**50cl À
600F***

3391

personnes formées
en internes et externes
en 2023

129

actions de formation
sur l'année

88 %

taux de participation
aux formations

Participation actives
aux salons d'emplois,
journée carrière

16 Heures

de formation
par employé





Avec la chaire Castel, 5 jeunes porteurs
de projet bénéficient d'un stage d'immersion
à la SOLIBRA



Des formations diplômantes pour adapter
les compétences aux profils de carrière

NOUVEAU LOOK

PLUS PRESTIGIEUX

**BOUTEILLE
GRAVÉE**

FORMAT 33CL

400

FCFA*



Le goût de la réussite.

(*) Prix détail conseillé • L'abus d'alcool est dangereux. À consommer avec modération.





SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Chez SOLIBRA, notre engagement envers l'environnement est au cœur de notre stratégie. Nous croyons fermement en notre responsabilité collective de protéger et de préserver notre environnement. Cela grâce à une politique de management environnemental.

PRÉSERVATION DE L'EAU

Optimisation de nos consommations d'eau à travers

La réalisation de projets d'économie d'eau et le suivi des consommations d'eau, la mise en place d'actions correctives et preventives durant les revues opérationnelles ont permis de réduire considérablement les consommations d'eau dans nos usines.

Réduction
de la consommation eau : -6,9%



Eau saine pour notre environnement

L'eau issue du processus de fabrication est traitée et rejetée sainement dans le milieu conformément aux normes environnementales cela grâce la mise en place de plusieurs stations d'épuration dans nos usines.

Ces stations, fonctionnant avec des boues actives permet de traiter à la fois des eaux usées et à produire du biogaz permettant d'alimenter les chaudières. A cela s'ajoute la sensibilisation et la formation des employés aux écogestes et la mise en place de kits et de grilles de protection des caniveaux.



la station d'épuration Bouaflé 5 milliards FCFA pour la préservation de l'eau

Adduction d'eau

Nous mettons à disposition de nos communauté de l'eau potable . C'est le cas de l'EPP SOLIBRA qui manquait d'eau pour els sanitaires et pour la consommation des enfants. C'est ainsi qu'en Décembre 2023 nous avons assurer l'alimentation de l'eau de l'école et assurer la mise en place des points d'eau potable. Nous utilisons l'eau de la Marahoue que nous rendons propre à la consommation au sein de nos usines. Nous avons donc mise à disposition des points d'eau potables à proximité de notre usine de Bouaflé qui est destinée gratuitement aux populations de Bouaflé.



OPTIMISATION DE NOTRE CONSOMMATION EN ÉNERGIE POUR LIMITER LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La réalisation de projets d'économie d'énergie tels que la remise en conformité du circuit d'air, l'installation de détecteur de mouvement dans les salles électriques ainsi que le suivi des consommations d'électricité, de vapeur et la mise en place d'actions correctives et préventives durant les revues énergies ont permis de réduire les consommations d'énergie.

Réduction de
-2,6%
en consommation électrique

GESTION DES DÉCHETS

93% des déchets générés dans nos usines sont recyclés/valorisés



EMBALLAGES ECOLOGIQUES

Les vidéos éducatives à l'endroit des employés et des communautés ont été développées pour montrer l'importance du verre comme solution écologique. Les vidéos ont été diffusées sur toutes nos plateformes de communication avec plus 10 000 personnes touchées.



PROJETS POST CONSOMMATION

47 TONNES DES DECHETS PLASTIQUES ONT ÉTÉ COLLECTES A TRAVERS LE PROJET GARE PROPRE ET LE PROJET AGORA :

Ces projets visent à assurer la collecte des déchets plastiques générés par le consommateur afin de préserver l'environnement. Ces déchets plastiques sont ensuite valorisés par notre partenaire Coliba ou Recyclast. Le projet Gare propre associe l'éducation des usagers de la gare et les chefs de gare au tri sélectif des déchets plastiques et à l'hygiène pour un cadre de vie sain.

Ces projets réalisés en partenariat avec l'AIVP sont de véritables leviers pour l'éducation au tri et à la salubrité ainsi qu'au développement de système de collecte et à la promotion de la valorisation des déchets plastiques.



MARATHON VERT

Dans le cadre de ses actions en faveur des communautés pour la préservation de l'environnement, SOLIBRA a accompagné la fondation my dream for africa pour le nettoyage & planting à l'université félix houphouët boigny de cocody



BIODIVERSITÉ

SOLIBRA a lancé "La Forêt SOLIBRA", un projet de 1,90 hectares pour protéger la source de l'usine de Bouaflé en bordure du fleuve Marahoué. Ce projet vise à lutter contre l'érosion, les inondations, et les pollutions, à préserver l'eau et le point de captage, à empêcher les constructions anarchiques, à créer un puits de carbone pour le climat, et à renforcer la biodiversité en réintroduisant des espèces en voie de disparition.



PLANTING D'ARBRE À KANI

Dans le cadre de ses actions en faveur des communautés, SOLIBRA a pris part à un vaste projet de la Muraille Verte, initié par la Fondation Cœur Vert dans la région du Worodougou. Ce projet a pour objectif de restaurer la couverture forestière de la Côte d'Ivoire. 1000 PLANTS D'ARBRES, POUR PLUS D'1HECTARE DE TERRE.



PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT PRIX PIERRE CASTEL

+10
Entrepreneurs accompagnés
depuis 2018

Le PRIX PIERRE CASTEL, instauré en 2018, soutient les jeunes entrepreneurs africains dans l'agriculture et l'agroalimentaire, en mettant en avant des entreprises résilientes et innovantes qui valorisent les ressources, favorisent l'autonomisation des jeunes et des femmes, et améliorent les systèmes alimentaires en Côte d'Ivoire.



PRIX JEUNES ESPOIRS

Le Prix Jeunes Espoirs pour une agriculture et une alimentation durable, soutenu par SOLIBRA, vise à soutenir les jeunes entrepreneurs africains dans l'agriculture et l'agroalimentaire, en promouvant la formation et récompensant les initiatives ayant un impact positif sur l'écosystème local.



EDUCATION UNE JEUNESSE RESPONSABLE ET INSTRUITE



Plusieurs établissements accompagnés dans la célébration du prix de l'excellence et du mérite en milieu scolaire.



+100 enfants bénéficient des kits scolaires à l'occasion de la rentrée scolaire 2023-2024



Dans le but de soutenir l'éducation, nous avons installé une bibliothèque fabriquée à partir de matériaux recyclés, contribuant ainsi à la promotion de la lecture dans les établissements scolaires. De plus, nous avons organisé un nettoyage des environs de l'établissement pour sensibiliser les élèves à la protection de leur environnement.

SANTÉ

AMBIANCEURS ENGAGÉS CONTRE LE CANCER DU SEIN & DE LA PROSTATE

Pour la première fois, Solibra a organisé une campagne de sensibilisation visant à informer l'ensemble de ses salariés sur les maladies courantes dans notre société. Le cancer, qu'il soit du sein ou de la prostate, était au centre de cette campagne, encourageant ainsi un maximum de personnes à effectuer des dépistages précoces à titre préventif. De plus, Solibra a activement participé à une campagne de sensibilisation contre le cancer du sein en collaboration avec les médecins du CHU de Treichville.



Lutte contre la prostate



Dépistage du Cancer de sein



Tous ensemble contre le cancer du sein

SOLIDARITÉ



Don au programme national de la prise en charge
Des enfants orphelins et autres (pn-oev)



Don à l'orphelinat de sinfra pour le mieux-être des
enfants.



Don à la pouponnière de dabou



Journée mondiale de la charité



+ 10 000 enfants célébrés pour la fête de Noël



— 50 cl —
500 f

Prix de vente conseillé

**PUISSANCE
RENFORCÉE**

6,5% d'alc.



